

LES RÉALISATIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Allemagne et Autriche



La maison passive



durée
8 min

LES RÉALISATIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Grâce à une excellente isolation, les besoins en énergie d'une maison passive sont très réduits. Le principe est celui de la thermos. En cas de nécessité, une mini pompe à chaleur complète les apports en chauffage et en eau chaude : la consommation d'énergie ne doit pas excéder 15 kWh par m² et par an.

Il est important qu'il n'y ait pas de pont thermique et que le bâtiment soit étanche à l'air. La maison passive dispose d'un système de ventilation à double flux : l'air entrant est réchauffé par l'air qui sort de l'habitation.

Au Vorarlberg, en Autriche, on construit des logements sociaux selon le concept de la maison passive. La première construction passive à deux étages date de 1995. Depuis le début de l'année 2007, est entrée en vigueur une nouvelle loi, qui oblige les constructeurs de logements sociaux à construire en conformité avec les normes des maisons passives. C'est le seul Land en Autriche, mais aussi sûrement la seule région du monde, où une telle loi a été décrétée.

La ville de Darmstadt, en Allemagne, a créé un quartier expérimental, dénommé K6. La circulation des voitures y est interdite. Les habitants disposent de grands espaces verts. Le quartier compte déjà 72 logements

passifs et une cinquantaine sont en construction. Les autres logements sont des constructions à basse consommation d'énergie.

Actuellement, il existe environ 10000 maisons passives dans le monde, dont 8000 en Allemagne et 1500 en Autriche.

Les investissements pour les maisons passives sont supérieurs à ceux d'une maison conventionnelle en raison des coûts d'isolation supplémentaires. Une maison individuelle passive présente un surcoût de 8 à 10 % et les logements mitoyens à étages, de 3 à 4 %.

A Darmstadt, il existe un Institut de la Maison Passive. Cet organisme réalise des bilans énergétiques des bâtiments met au point des matériaux qui permettent d'économiser l'énergie et organise des formations pour les architectes et les maîtres d'oeuvre sur les possibilités d'économie d'énergie dans les bâtiments.

On peut aussi rénover les habitations anciennes selon les principes de la construction passive. On parle alors de « facteur 10 » car la consommation d'énergie due au chauffage est divisée par dix.